



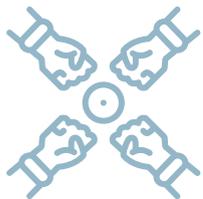
ENGAGEMENT 7

La Métropole de l'émancipation

7.



La Métropole de l'émancipation



La Métropole de l'émancipation, c'est une Métropole qui permet :

- ➡ Des conditions d'éducation favorables pour toutes et tous, promouvant l'égalité des chances et luttant contre les déterminismes sociaux et culturels,
- ➡ Un accompagnement pour construire avec confiance sa transition vers l'autonomie et la responsabilité, en évitant les ruptures de la minorité à la majorité,
- ➡ De disposer de ressources matérielles qui limitent les dépendances,
- ➡ D'élargir le champ des possibles pour permettre de réaliser ses aspirations et de s'épanouir.



Citations

« L'émancipation, c'est comment entrer en société. Elle renvoie à la notion de liberté, de trouver sa place dans la cité. »

Participant aux ateliers de co-construction du Projet Métropolitain des Solidarités

« Des gens très impliqués se retrouvent à la rue. Moi, à 16 ans, alors que je ne suis pas aussi impliqué, je me dis comment je vais faire ? »

Jeune pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

« L'enfant doit se construire entre l'assignation de sa famille et l'émancipation que la société doit lui apporter. »

Véronique Decker, directrice d'école



Pourquoi agir ?

2 949

jeunes métropolitains de 18 à 24 ans sont accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance et le Revenu Solidarités Jeunes.

(MDL- 2022)

12 812

jeunes font l'objet d'au moins une mesure de prise en charge au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance.

(MDL- 2021)

17 134

collégiennes et collégiens sont scolarisés dans les 30 collèges REP ou REP+ de la Métropole.

(UrbaLyon, 2022)

29%

des 16-25 ans sont sans diplôme, sans emploi et sans formation dans les Quartiers Politique de la Ville.

(UrbaLyon, 2022)



Les ambitions



Prévenir en amont les risques de ruptures sociales et scolaires, notamment en territoires de la politique de la ville



Sécuriser les parcours des jeunes et améliorer leur accès aux droits



Favoriser l'expression des jeunes, développer leur capacité à agir, en leur donnant les ressources nécessaires à leur émancipation



Les leviers de transformation

1

Agir sur le décroisement des catégories de publics, autoriser les allers-retours afin de garantir concrètement la continuité des parcours

3

Développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs pour renforcer la cohérence des interventions et l'articulation des dispositifs

2

Faire évoluer les pratiques professionnelles avec davantage d'aller vers, pour démultiplier les opportunités de rencontres entre les acteurs et les jeunes



Les exemples inspirants

Prado Itinéraires

intègre des jeunes éloignés de l'emploi à des projets à visée professionnelle en lien étroit avec leurs aspirations.



Proximité

agit auprès de jeunes issus de territoires en difficulté en proposant des parrainages leur permettant de s'ouvrir à de nouveaux horizons.



La Coopérative jeunesse de services

permet à des jeunes, de 16 à 18 ans, de mener une aventure collective entrepreneuriale le temps d'un été, en lien avec l'écosystème local.





Renforcer l'action métropolitaine en faveur de la réussite éducative



Enjeux

Favoriser la réussite éducative mobilise l'ensemble des acteurs du territoire et nécessite la mise en œuvre d'un faisceau d'actions tant stratégiques que de proximité.

Agir en prévention dans la lutte contre le décrochage scolaire, favoriser la réussite scolaire, expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage constituent autant d'axes de travail pour structurer une politique éducative complémentaire aux enseignements scolaires.



Orientations



Agir en faveur de la réussite éducative



Agir en faveur de la mixité sociale en milieu scolaire



Agir sur de nouveaux leviers éducatifs



Projets phares

1

Agir en faveur de la persévérance scolaire

- Renforcer les équipes de prévention spécialisée notamment auprès des enfants en risque de décrochage scolaire dans les zones d'éducation prioritaire et développer les actions de raccrochage scolaire
- Développer le mentorat et le parrainage, en lien avec les acteurs du monde économique et les collectivités territoriales, et consolider une "bourse aux stages" au profit des élèves de 3^e issus de quartiers en politique de la ville
- Renforcer les internats éducatifs, permettant d'accueillir les enfants et adolescents en difficultés dans leur famille et leur environnement social

2

Observer pour favoriser la réussite éducative et la mixité scolaire

- Structurer un Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative en lien avec l'Observatoire de la cohésion sociale et territoriale :
- Comprendre les dynamiques de réussite éducative et faire évoluer la carte scolaire
 - Conduire des travaux et expérimentations sur la mixité sociale en milieu scolaire

3

Déployer des outils en faveur de la co-éducation

- Poursuivre le déploiement de la classe.com auprès des communes pour favoriser la continuité entre l'école primaire et le collège et l'élargir aux acteurs de l'éducation populaire
- Massifier les classes Culturelles Numériques et les étendre aux jeunes de 16 à 25 ans comme nouveau levier éducatif
- Ouvrir des espaces parents dans la construction de nouveaux collèges



Accompagner les jeunes vers l'autonomie



Enjeux

Les jeunes sont aujourd'hui la catégorie de la population la plus exposée à la pauvreté dans notre société. La Métropole accompagne près de 3 000 jeunes de 18 à 25 ans, au titre du Contrat Jeune Majeur ou de l'insertion. La période critique de l'accès à l'autonomie nécessite un renforcement des étayages, dans une logique de parcours individualisé, au-delà des cadres contraignants d'âges ou de dispositifs.



Orientations



Anticiper et adapter l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes



Renforcer l'accès au logement et à l'insertion socio-professionnelle des jeunes



Lutter contre la précarité des jeunes et garantir une continuité de l'accompagnement des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à 25 ans



Projets phares

1

Construire un parcours d'autonomie par et avec les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance

- Co-construire, dès la minorité, un parcours d'accompagnement avec et pour les jeunes en protection de l'enfance, sur la base d'outils partagés par les différents professionnels
- Développer une offre d'ingénierie socio-professionnelle en lien avec des acteurs de l'insertion et le monde entrepreneurial
- Expérimenter de nouvelles formes de soutien aux projets de vie de jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

2

Aider les jeunes en précarité à accéder à un logement autonome et pérenne

- Augmenter et diversifier des offres d'hébergement et de logement accompagné afin de proposer un habitat adapté aux besoins des jeunes tout au long de leur parcours par l'ouverture de 1 000 nouvelles places et la mobilisation de 1000 places sur le parc de logement et d'hébergement existant

3

Garantir la continuité de la prise en charge jusqu'à 25 ans

- Proposer un accompagnement à tout jeune métropolitain en précarité de 18 à 25 ans
- Envisager un dispositif d'allocation unifié (revenu de solidarité jeunes, contrat jeune majeur) et déployant l'ensemble des offres d'accompagnement (accompagnement socio-éducatif, insertion socio-professionnelle, accès au logement) en fonction des besoins diagnostiqués





Promouvoir l'éco-citoyenneté



Orientations



Enjeux

Promouvoir l'éco-citoyenneté, c'est ouvrir le dialogue sur des questions de société, sensibiliser aux solidarités sous toutes leurs formes et impulser des actions en faveur du vivre ensemble, de l'égalité femmes-hommes, de la citoyenneté mondiale et de la transition écologique.



Développer les actions éco-citoyennes et solidaires, dès le collège



Sensibiliser à l'égalité femmes-hommes et aux questions de genre



Nourrir le dialogue citoyen et encourager la participation des jeunes



Projets phares

1

Développer le portail des actions éducatives éco-citoyennes

- Proposer un portail éco-citoyen destiné à bâtir et développer des actions éducatives éco-citoyennes et solidaires portées par, avec et pour les collégiennes et collégiens

2

Renforcer les centres de santé et d'éducation sexuelles, notamment à l'aune de l'égalité femmes-hommes et des questions de genre

- Renforcer le rôle des centres de santé et d'éducation sexuelles sur les problématiques d'éducation à la sexualité et à la vie affective, d'estime de soi et de questions de genre pour s'adapter aux préoccupations des jeunes d'aujourd'hui

3

Ouvrir des espaces de dialogue et de participation avec les jeunes

- Déployer un budget participatif pour impliquer les collégiennes et collégiens dans la vie de leur établissement
- Mettre en réseau les conseils de jeunes, engager des actions collectives entre jeunes élus de territoires distincts
- Ouvrir des espaces de dialogue avec les jeunes les plus défavorisés, en allant sur leurs lieux de vie, en particulier dans les territoires de la politique de la ville, leur donner la parole en diversifiant les formats d'expression et mettre en place une instance de participation des jeunes en protection de l'enfance



Autres engagements de la Métropole de Lyon



Revenu de solidarité jeunes

Afin de lutter contre la précarité des jeunes de moins de 25 ans, la Métropole de Lyon a déployé le Revenu Solidarité Jeunes depuis 2021.

Ce dispositif d'aide financière permet aux jeunes en situation de précarité de bénéficier d'une aide financière de 400 € maximum et d'un accompagnement personnalisé. Le Revenu Solidarité Jeunes a été conçu comme un filet de sécurité pour celles et ceux qui ne répondent pas aux critères des aides déjà existantes aujourd'hui.

Plus de 1 200 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié du revenu de solidarité active.



COMET Jeunes

Le Conseil métropolitain des jeunes, ou COMET JEUNES, est l'assemblée junior de la Métropole de Lyon. Une trentaine de collégiennes et collégiens est élue pour un mandat de 2 ans. Ils représentent l'ensemble du territoire et travaillent au sein de deux commissions thématiques : l'une sur le cadre de vie, l'autre sur les liens inter collèves.

Ces jeunes élus se réunissent régulièrement, bénéficient d'ateliers pour devenir des citoyennes et citoyens éclairés, participent à de nombreux événements métropolitains et relaient leurs expériences au sein de leurs établissements. Leur objectif est également de créer un événement inter-collèves pour le mois de juin 2023 autour de thématiques éco citoyennes.



Manger bio et local dans les collèves

La restauration dans les collèves de la Métropole représente un volume de 2,8 millions de repas servis chaque année auprès de 26 000 élèves demi-pensionnaires.

La Métropole de Lyon se fixe comme objectifs, à horizon 2026 :

- le développement de 100% de denrées issues de l'agriculture biologique (hors poisson de mer),
- le développement de 50% de denrées issues des filières locales,
- le développement d'une offre végétarienne quotidienne.

Sans attendre, il a été décidé de mettre en œuvre ces objectifs sur les trois établissements, dont l'ouverture a été réalisée en septembre 2021 et 2022 : les collèves Gisèle Halimi à Lyon 7^{ème}, Simone Veil à Saint-Priest et Gilbert Chabroux à Villeurbanne.

La stratégie prévention et protection de l'enfance

La stratégie prévention et protection de l'enfance est un cadre national en matière de prévention précoce, de sécurisation des parcours des enfants protégés et de préparation de leur avenir.

La Métropole a contractualisé sur 2 ans avec l'État autour de 18 fiches action, pour 4,5 millions d'euros par an.

Cette stratégie permet de renforcer les équipes de Protection Maternelle et Infantile et la cellule de recueil des informations préoccupantes, d'expérimenter des dispositifs d'accompagnement de jeunes majeurs ou mineurs victimes de prostitution.

